

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconductible 2 fois, par reconduction expresse

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Etude, Prestations de services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : CAP EXCELLENCE ET COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MARIE GALANTE

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 79600000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations : Il s'agit de développer l'apprentissage sur le territoire CAP EXCELLENCE ET COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MARIE GALANTE

II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconductible 2 fois, par reconduction expresse

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Etude, Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPREND IMPERATIVEMENT LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS LISTES CI-APRES : 1. Une lettre de candidature (formulaire DC 1), comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat et une déclaration du candidat (formulaire DC2) (Documents disponibles sur le site internet " portail de l'économie et des finances

www.economie.gouv.fr/files/directions-services/daj/marches.../DC2-2016.doc ") 2. Une déclaration sur l'honneur du candidat

justifiant que celui-ci n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à 5 et L2141-7 à 11 du code de la commande publique et qu'il est notamment en règle par rapport aux obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail. 3. Les documents et renseignements demandés aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière, et des capacités techniques et professionnelles du candidat. En cas de cotraitance, chaque membre du groupement devra fournir les documents et renseignements demandés. Il en sera de même pour chaque sous-traitant intervenant en appui pour justifier la capacité d'un candidat.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Si le candidat, n'est pas pour des raisons justifiées, en mesure de fournir les justificatifs requis, il peut apporter la preuve de sa capacité économique par tout moyen approprié. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : • Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années assorties des attestations du destinataire ou une déclaration de l'opérateur. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. • Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. • Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment les responsables de prestations de service de même nature que celles du marché. • Les certificats de qualification professionnelle ou tout moyen de preuve équivalent notamment des références équivalentes • Description de l'outillage, du matériel et équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 25/04/2023 à 12h00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 26 avril 2023 - 12h00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de la Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, GP, Téléphone : (+33) 5 90 80 40 40, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de la Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, GP, Téléphone : (+33) 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

24/03/2023

Le président du Conseil Régional A

Une annonce
légale à publier
en Guadeloupe ?

Simple

Facile

Paiement

sécurisé

Votre attestation

immédiatement

dans votre

boîte mail

Notre mail :

leprobant@orange.fr

Notre téléphone :

0590 22 24 39

7 Jours / 7

www.leprobant.fr